

LETTRE DE MISSION DU PREMIER MINISTRE

Le Premier Ministre

Paris, le 22 décembre 2020

Monsieur le Président,

Depuis longtemps, comme l'actualité récente l'a encore montré, il existe des difficultés à concilier le travail des journalistes et celui des forces de l'ordre, dans un contexte de manifestations, soumises à de fortes tensions. Le moment est venu, sous l'égide d'une commission indépendante, de reprendre et d'approfondir les discussions entamées sur ce sujet par le ministère de l'Intérieur avec les représentants de la presse.

Il est essentiel de placer ces discussions sous le signe de l'apaisement, en favorisant leur dialogue. Il s'agit de permettre une meilleure écoute mutuelle au profit d'une relation de travail plus sereine.

Dans ce contexte, le Gouvernement vous confie la mission d'élaborer des propositions pour garantir des modalités de travail permettant à chacun d'assurer sa mission : le rôle nécessaire d'information des journalistes dans les manifestations comme ailleurs, doit être pris en compte et, par conséquent les conditions d'intervention de la presse simultanément à celles des forces de l'ordre doivent être établies ; parallèlement les moyens de protéger les personnes et les biens lorsque l'ordre public est menacé doit être garanti

Face à des manifestations plus violentes, moins encadrées que par le passé, il ne fait pas de doute que la mission de chacun est aujourd'hui plus difficile à mener. Un dialogue doit donc s'instaurer pour évoquer les objectifs de chacun, les obligations propres au devoir d'informer et aux nécessités du respect de l'ordre public, la prise en considération des missions respectives.

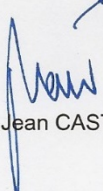
Vous pourrez formuler des propositions de toute nature et notamment juridique ou opérationnelle, relevant de tous les champs qui vous apparaîtraient pertinent, s'agissant notamment des conditions de travail et d'intervention de la presse et des forces de l'ordre. Ces propositions permettront d'ajuster le schéma national du maintien de l'ordre.

Pour la conduite de vos travaux, je souhaite que vous puissiez réunir autour de vous des personnalités qualifiées dont l'expertise soit incontestable et représentant de manière équilibrée les différentes parties prenantes (magistrats, avocats, forces de l'ordre, directeurs de rédaction et journalistes). Dans ce cadre, vous pourrez bien évidemment consulter ou entendre toute personne dont le témoignage présenterait un intérêt pour éclairer vos travaux.

Je souhaite que vous puissiez me rendre vos conclusions pour le 16 mars 2021.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Bien à u


Jean CASTEX

Monsieur Jean-Marie DELARUE
10 Quai de la Marne
Bâtiment 6
75019 PARIS